



Compte epargne: litige pour le cloturer

Par **makatho66**, le **05/05/2008** à **12:31**

je suis séparé de mon ex concubine depuis 1998,
depuis 3 ans j'ai ouvert un compte épargne pour ma fille (mineure) dans ma banque!des
difficultés financières me poussent a cloturer ce compte!
ma banque refuse la cloture du compte et me demande la signature de mon ex-compagne
alors que j'ai ouvert le compte sans elle plus de 7 ans apres la separation!
nous sommes dans la même banque et je ne vois plus ma fille depuis 4 ans,les relations sont
impossibles avec sa mere et même apres avoir expliqué ma situation la banque ne veut rien
savoir!! or mon ex-compagne refuse de signer le document qui servirait a fermer le compte!
la banque en a t-elle le droit et quelle solution puis-je avoir pour cloturer ce compte??
NB:de plus la banque continue a prelever même si je suis a decouvert et m'enforce un peu
plus chaque mois!!!
merci de me répondre!!